



Une Belgique
plus influente
en Europe



BE EU

VBO FEB

Verbond van Belgische Ondernemingen
Fédération des Entreprises de Belgique





Une Belgique
plus influente
en Europe

BE
EU

12 recommandations

UNE BELGIQUE PLUS INFLUENTE EN EUROPE

L'intégration économique européenne est le moteur de la croissance et de la prospérité de notre petite économie ouverte. Le bon fonctionnement du marché intérieur, notre marché européen commun au sein duquel doit prévaloir la libre circulation et le 'level playing field', est primordial pour les entreprises belges. Ce marché intérieur est devenu le principal débouché et fournisseur de nos entreprises.

L'Europe n'est donc plus depuis longtemps un concept abstrait et lointain pour les entrepreneurs. En outre, ils sont confrontés quotidiennement à des règles européennes ayant un impact majeur sur le fonctionnement de leurs entreprises. Et cela restera indubitablement le cas à l'avenir. C'est pourquoi il est plus que jamais essentiel pour la Belgique de défendre encore plus fermement ses intérêts au niveau européen.



Comment la Belgique peut-elle jouer le rôle d'acteur clé en Europe? 12 recommandations

Pour rendre notre pays plus influent dans le processus décisionnel européen, la FEB propose 12 recommandations concrètes. Ces recommandations ne portent donc pas sur le contenu de la politique européenne, mais plutôt sur les différentes étapes du processus décisionnel, tant au niveau belge qu'europpéen. Et ce, sans le compliquer ni le ralentir inutilement.

Principes de base à respecter

Outre ces 12 recommandations, la Belgique doit veiller à ce qu'un certain nombre de principes fondamentaux soient respectés dans le processus décisionnel :

- Une Union européenne plus efficace, qui n'intervient que lorsque cela a du sens et qui respecte pleinement les principes de subsidiarité et de proportionnalité.
- Une application stricte des principes de 'meilleure réglementation' par toutes les institutions européennes afin de garantir des règles simples, de qualité et prévisibles. Ces règles doivent renforcer la compétitivité et maintenir un bon équilibre entre compétitivité et durabilité, en tenant compte de l'attitude de nos concurrents internationaux.
- Un processus décisionnel transparent. Cela signifie entre autres que l'utilisation et la portée des actes délégués doivent être mieux définies.

POUR DEVENIR PLUS INFLUENTE EN EUROPE, LA BELGIQUE DOIT...



1

réaliser une cartographie des intérêts belges défensifs et offensifs dans les dossiers européens

En identifiant mieux les intérêts belges, la Belgique peut **davantage faire valoir ses intérêts** lors de l'élaboration de l'agenda européen et les défendre avec plus de force lors du processus décisionnel.



2

ne pas prendre d'initiatives législatives au niveau national s'il existe une initiative européenne

En ne prenant pas d'initiatives législatives lorsqu'une initiative européenne est annoncée, on évite un ensemble de règles disparates, on renforce la **sécurité juridique** des entreprises et on garantit des conditions de concurrence équitables dans l'UE.



3

créer un 'outil d'analyse d'impact' belge qui calcule l'impact cumulatif des nouvelles propositions européennes sur la Belgique

En calculant l'impact cumulatif des nouvelles initiatives européennes sur l'économie belge, la Belgique peut adopter une **position plus éclairée et mieux étayée**. En outre, la Belgique doit oser aller à l'encontre de la proposition lorsque l'impact est négatif.



4

organiser systématiquement des consultations publiques autour des propositions législatives européennes

En interrogeant systématiquement en Belgique les différentes parties prenantes concernées, on renforce leur implication et les responsables politiques acquièrent une **meilleure compréhension des intérêts et des conséquences (in)directes** en jeu.



5

rendre l'élaboration de la position belge plus transparente et communiquer sur ses positions

Améliorer la transparence de la prise de position belge et communiquer les positions que notre pays adopte au Conseil permet d'améliorer la **justification** vis-à-vis des différentes parties prenantes.



6

définir systématiquement une position claire et la défendre au Conseil

Parfois, faute de consensus, la Belgique ne prend pas position, de sorte que les intérêts de notre pays ne peuvent pas être défendus au plan européen. Dès lors, en cas d'absence de position au niveau de la 'coordination DGE', le Comité de concertation doit trancher pour **éviter toute abstention**.

POUR DEVENIR PLUS INFLUENTE EN EUROPE, LA BELGIQUE DOIT...



7

promouvoir un réseau belge plus fort dans la 'EU bubble'

En renforçant la collaboration informelle, l'échange d'informations et la consultation entre la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'UE, les députés européens belges, les fonctionnaires belges de l'UE et les Belges actifs dans les affaires européennes, **notre expertise et notre influence augmenteront.**



8

mettre en place une concertation structurelle au niveau politique avec des pays partageant les mêmes positions

En partageant avant chaque réunion du Conseil nos points de vue avec des pays partageant potentiellement les mêmes positions et en essayant de forger des coalitions avec eux, la Belgique trouvera **davantage de soutien pour ses positions** et sera en mesure de mieux faire valoir ses intérêts au niveau européen. Une concertation systématique entre, par exemple, les pays du Benelux semble appropriée.



9

dans chaque parlement du pays, mieux suivre systématiquement les politiques européennes

En suivant de plus près les politiques européennes dans tous les parlements, les parlementaires développeront une **connaissance et un réflexe européens plus forts**. Cela favorisera, entre autres, la prise de position, le contrôle de la subsidiarité, le dialogue politique, la ratification éventuelle de traités internationaux et la transposition des directives européennes.



10

améliorer la transposition des directives européennes

En transposant les directives européennes dans les délais et dans l'esprit du texte – donc sans faire de 'goldplating' – on garantit un **'level playing field' européen** et on évite des règles plus strictes ou des charges administratives plus lourdes en Belgique que dans les autres États membres de l'UE, car cela affaiblit notre compétitivité.



11

assurer une transposition homogène des directives européennes dans les différentes régions

En appliquant les directives européennes de manière homogène dans chaque région du pays, on garantit un **'level playing field' intra-belge** et on évite des règles et des obligations administratives différentes pour les entreprises actives dans différentes régions.



12

évaluer périodiquement la législation existante et calculer les charges correspondantes

En évaluant la législation européenne existante, et en particulier la réalisation des objectifs fixés et les coûts correspondants pour les entreprises, la Belgique s'assure que, lors de toute révision, l'on vise une **efficacité accrue** au moindre coût possible.

LA FEB

+50.000

petites, moyennes et
grandes entreprises



75%

de l'emploi dans le
secteur privé

2/3
de la valeur
ajoutée



80%

des exportations

3 Régions

Boussole par excellence pour
les entreprises en Belgique



BUSINESSEUROPE



La FEB est le
membre belge de
BusinessEurope

FÉDÉRATIONS SECTORIELLES MEMBRES DE LA FEB

Près de 50 fédérations sectorielles faisant autorité sont membres de la FEB et représentent plus de 75% de l'activité économique dans notre pays.

MEMBRES EFFECTIFS



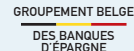
GROUPEMENT
DES SABLIERES



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES ENTREPRISES DE GARDIENNAGE ASBL
BEROEPSVERENIGING
VAN BEWAKINGSONDERNEMINGEN VZW



MEMBRES ADHÉRENTS



VBO FEB

Verbond van Belgische Ondernemingen
Fédération des Entreprises de Belgique



Porte-parole des entreprises de Belgique, la FEB représente – au travers d’une cinquantaine de fédérations sectorielles membres – plus de 50.000 petites, moyennes et grandes entreprises. Ensemble, elles assurent 75% de l’emploi dans le secteur privé, 80% des exportations et 2/3 de la valeur ajoutée créée en Belgique. Seule coupole d’employeurs au niveau interprofessionnel, la FEB représente les entreprises des trois Régions du pays.



Une Belgique
plus influente
en Europe



WWW.VBO-FEB.BE